



# Avertissement



VIGNE

No 08 – 22 juin 2011

## EN BREF :

- Prévention durant la floraison.
- Nouvelles plantations.
- Degrés-jours et développement.
- Maladies observées et actions de prévention : anthracnose, mildiou, blanc, pourriture noire, Brenner (rougeot) et pourriture grise.
- Modèle graphique de développement du blanc : Montérégie.
- Insectes observés et interventions : apparition du scarabée du rosier, début des captures de tordeuse de la vigne.
- Références.

## PRÉVENTION DURANT LA FLORAISON, OUI MAIS...

La **floraison** est un stade où les **traitements fongiques protectants** appliqués en **prévention** sont de mise pour la majorité des maladies (anthracnose, mildiou, blanc, pourriture noire, pourriture grise), si on veut obtenir une **récolte de qualité**.

La conduite des vignes (tailler et attacher) est à vérifier régulièrement afin de maintenir une **bonne aération** des plants, ce qui diminuera l'**humidité**, condition favorable au développement de plusieurs **maladies**.

Attention! En temps de **floraison**, il est important de continuer à **protéger** les vignes, principalement contre les **maladies**. Par contre, si possible, les traitements insecticides sont reportés après la floraison afin de protéger les **travailleurs** « **bon marché** » que sont les différents auxiliaires et qui sont à l'œuvre dans vos vignobles. Afin de vous aider à faire des **choix** « **plus doux** », le tableau *Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires - Fongicides*, tiré du document « [VIGNE, Guide de protection 2011](#) », est inséré à la fin du présent avertissement.

## NOUVELLES PLANTATIONS

À plusieurs endroits, les nouvelles plantations sont terminées ou sur le point de l'être. Malgré un apport d'eau au moment de la plantation, l'irrigation est souvent nécessaire afin de favoriser un bon départ des nouveaux plants. De plus, ce n'est pas parce que ces plants ne produiront pas de fruits qu'ils sont à négliger en ce qui concerne la protection contre les maladies, les insectes et les mauvaises herbes.



Les altises, peu dommageables dans les plantations établies, peuvent le devenir pour les nouvelles plantations en défoliant le peu de feuilles qui garnissent les petits plants. Peu de feuilles signifie peu de photosynthèse (énergie) pour le développement normal des plants et possiblement mauvais acôtement des plants.

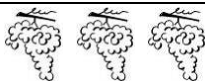
Selon les mauvaises herbes présentes sur le site, certains traitements herbicides peuvent être appliqués seulement lorsque les plants ne sont pas en production. Voir le document « [VIGNE, Guide de protection 2011](#) » pour plus de détails.

## DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

**Moyenne des degrés-jours (°C) en base 6 accumulés depuis la pousse verte et stades phénologiques observés des vignes selon les régions**

Région	Pour le suivi du blanc		Stades phénologiques observés au champ
	Date approximative de la pousse verte (stade 6)	Moyenne des degrés-jours depuis la pousse verte	
Bas-Saint-Laurent	6 juin	121,51	-
Capitale-Nationale : Cap Tourmente, Château-Richer, Saint-François	28 mai	234,10	12 à 15 (21 juin)
Centre-du-Québec	17 mai	390,92	-
Chaudière-Appalaches : Boyer Nord, Saint-Flavien, Scott	27 mai	255,70	15 à 17 (15 juin)
Estrie : Lennoxville, Magog, Richmond	17 mai	382,47	15 à 23 (20 juin)
Lanaudière : Barrage Saint-Didace, Joliette, Lanoraie	18 mai	382,07	17 à 23 (21 juin)
Laurentides	16 mai	375,25	25 à 27 (20 juin)
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe, Verchères	13 mai	431,90	25 à 27 (20 juin)
Montérégie-Ouest : Côteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle, Sainte-Clothilde	12 mai	446,74	25 à 29 (20 juin)
Outaouais : Cheneville, Luskville, Montebello	17 mai	392,73	-
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	3 juin	163,40	15 à 17 (17 juin)

*Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC.*



## Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



12 : 4-5 feuilles déployées et inflorescence visible



15 : Allongement de l'inflorescence, boutons floraux pressés



17 : Boutons floraux séparés



19 : Début floraison et chute des 1<sup>ers</sup> capuchons  
21 : Jusqu'à 25 % floraison



23 : 50 % floraison



25 : 80 % floraison



27 : Nouaison



29 : Baies de la taille d'un plomb (4 à 6 mm)

## MALADIES OBSERVÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

### Anthracnose

Des taches continuent à apparaître sur les feuilles de différents cépages (Frontenac, Frontenac gris, Vandal-Cliche, Marquette, Lucy Kuhlmann, Vidal, Seyval) et dans différentes régions (Montérégie, Outaouais, Centre-du-Québec, Estrie, Lanaudière, Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Laurentides).

Pour plus d'information et certaines références, référez-vous à l'avertissement **No 05** du 1<sup>er</sup> juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05vig11.pdf>).

### Mildiou

On retrouve maintenant des taches de mildiou dans les régions des Laurentides, de la Montérégie, de l'Estrie et de l'Outaouais sur les cépages Marechal Foch, Vidal, Somerset, Seyval, Baco noir, Lucy Kuhlmann et Ste-Croix. Des traitements protectants à base de captane (large spectre d'action, bonne rétention sur feuillage et peu agressif sur les auxiliaires) ou de folpet, deux matières actives homologuées contre ces maladies, devraient être très efficaces. Pour les vignobles en régie biologique 🐞, les traitements au cuivre sont homologués et auront un effet sur la maladie.

Attention! Les produits **protectants** sont habituellement **délavés** après **20 à 25 mm de pluie, ce qui pourrait arriver au cours des prochains jours**. De plus, lors de périodes de développement foliaire intense, les traitements sont à renouveler fréquemment afin de protéger les nouvelles feuilles et pousses.

Pour les gens qui souhaitent utiliser le **RIDOMIL** en protection contre le mildiou, la période d'application en préfloraison (boutons floraux séparés [stade 17]) est en cours ou sur le point de l'être dans les régions les plus fraîches. Le **délai avant la récolte** de ce produit est de **66 jours**.

Afin de diminuer les risques de résistance au mildiou, utilisez de préférence les fongicides curatifs (PRESIDIO, PRISTINE, REVUS, RIDOMIL et SOVRAN) dans la bonne fenêtre d'application et en dernier recours, si possible.



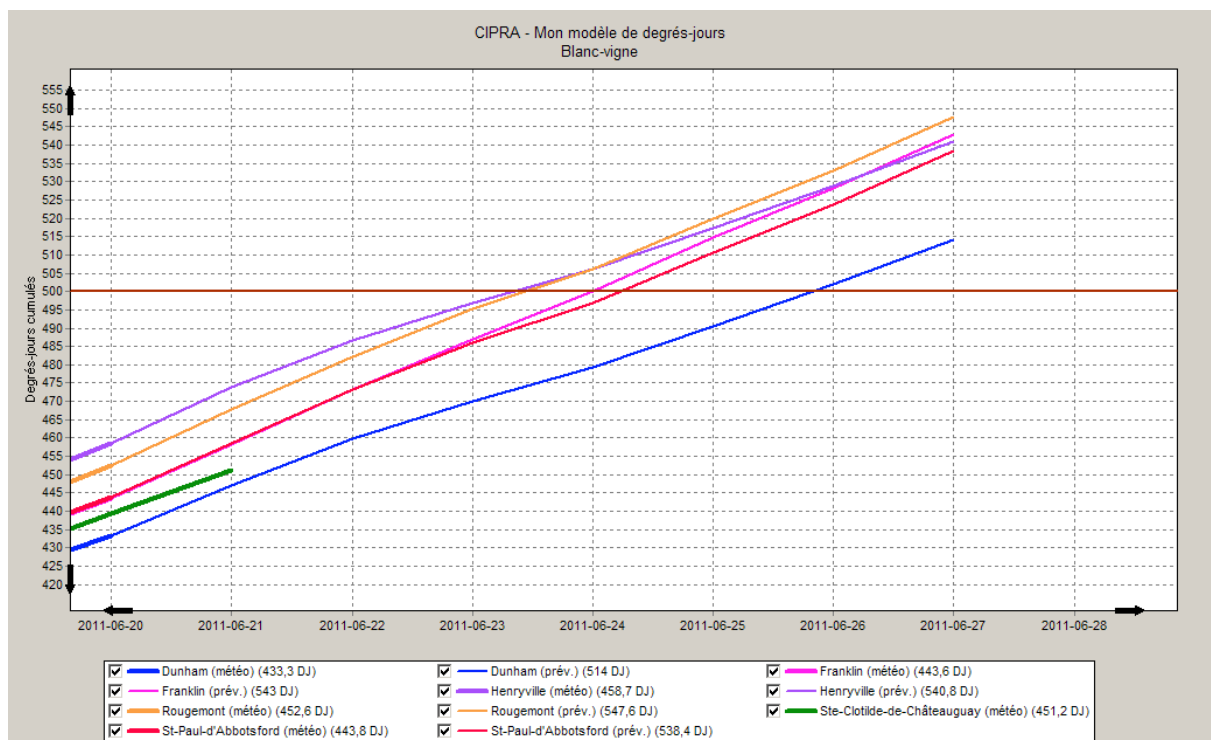
## Blanc

Les premières observations de blanc ont été faites le 20 juin en Montérégie-Est sur le cépage Frontenac. La prévention demeure de mise pour cette maladie. Pour plus d'information, référez-vous à l'avertissement No 05 du 1<sup>er</sup> juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05vig11.pdf>).

Le cycle du blanc suit un modèle qui varie en fonction des degrés-jours en base 6 accumulés depuis le stade pousse verte (6). Ce modèle peut être utilisé afin de déterminer le meilleur moment pour débiter les traitements en fonction de la sensibilité des différents cépages à la maladie.

- Moins de 500 degrés-jours accumulés = risque faible : le dépistage est de mise. S'il y a apparition de taches blanches, les traitements fongiques débutent.
- 500 à 600 degrés-jours accumulés = risque moyen : la fréquence du dépistage est augmentée et les traitements sur cépages sensibles (Chancellor, Seyval, Vidal et les pinots, etc.) peuvent commencer.
- 600 à 700 degrés-jours accumulés = risque élevé : le seuil de tolérance est atteint, la fréquence de dépistage est encore augmentée et les traitements fongiques sur les cépages modérément sensibles (DeChaunac, Frontenac, Foch, Ste-Croix, etc.) peuvent débiter.

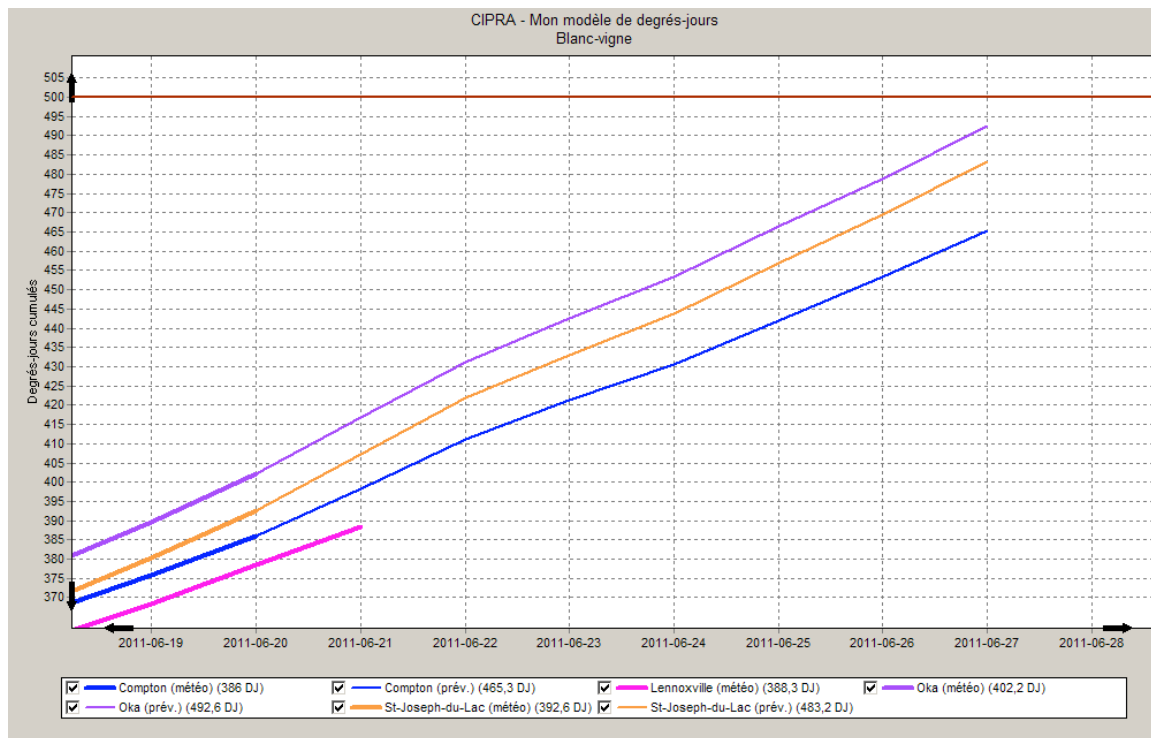
### Exemple du modèle pour le blanc, saison 2011 créé par CIPRA (degrés-jours base 6), pour différentes municipalités de la Montérégie ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 12 mai 2011



Pour la Montérégie, selon ce graphique, le cumul des degrés-jours en base 6 à partir duquel il faut augmenter la vigilance pour le blanc (cumul de 500) devrait être atteint à partir du 23 juin, selon les prévisions (ligne épaisse = données réelles, ligne mince = prévisions). Mais, malgré le modèle, tel que mentionné, les premières observations au champ ont été faites le 20 juin dans la région de Brome-Missisquoi. Comme quoi il ne faut pas se fier uniquement aux modèles mathématiques. Le dépistage est votre meilleur outil.



**Exemple du modèle pour le blanc, saison 2011 créé par CIPRA (degrés-jours base 6),  
pour différentes municipalités de l'Estrie et des Laurentides ayant atteint le stade  
pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 17 mai 2011**



Pour ces régions, selon le modèle et les prévisions météorologiques des prochains jours, le seuil de 500 degrés-jours ne devrait pas être atteint avant le 27 juin.

Pour plus d'information sur le cycle du blanc, consultez le document intitulé « [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) ».

### Pourriture noire

Au cours de la dernière semaine, de la pourriture noire a été observée en Montérégie (Est et Ouest), en Outaouais, en Estrie et dans les Laurentides sur les cépages Frontenac, Vidal, Somerset et Marquette. Si vous devez traiter (cépages sensibles, antécédents, etc.), faites-le seulement si les conditions annoncées sont propices au développement de la maladie (températures entre 9 et 32 °C avec un optimal à 27 °C et une période d'au moins 6 heures pendant laquelle le feuillage demeure mouillé). Plus il fait chaud, plus les risques de développement de la maladie sont importants.

Les feuilles sont sensibles à la maladie lorsqu'elles sont en croissance (du stade pointe verte [stade 5] jusqu'à la véraison [stade 35]) et les baies deviennent graduellement résistantes de 3 à 5 semaines après la floraison (fermeture de la grappe [stade 33]).

Les mesures préventives suivantes peuvent être appliquées : enlever les parties atteintes de la vigne (vrilles, sarments, feuilles) et incorporer au sol les baies momifiées tombées.



Les traitements protectants à base de captane (large spectre d'action, bonne rétention sur feuillage et peu agressif sur les auxiliaires) ou de folpet, deux matières actives homologuées contre plusieurs maladies, devraient être efficaces. Pour les vignobles en régie biologique 🐞, les traitements au cuivre sont homologués et auront un effet sur cette maladie.

Attention! Les produits **protectants** sont habituellement **délavés** après **20 à 25 mm de pluie, ce qui pourrait arriver au cours des prochains jours**. De plus, lors de périodes de développement foliaire intense, les traitements sont à renouveler fréquemment afin de protéger les nouvelles feuilles et pousses.

Afin de diminuer les risques de résistance à la pourriture noire, utilisez de préférence les fongicides curatifs (FLINT, NOVA, PRISTINE, RIDOMIL et SOVRAN) dans la bonne fenêtre d'application et en dernier recours, si possible.

## **Brenner ou rougeot parasitaire**

Les observations se poursuivent sur du Ste-Croix et du Marquette, en Montérégie. Aucun fongicide n'est homologué contre cette maladie, mais les traitements préventifs faits contre le mildiou ou le blanc réprimerait ce champignon. Pour plus d'information concernant cette maladie, référez-vous à l'avertissement **No 07** du 13 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07vig08.pdf>).

## **Pourriture grise**

Début des observations de pourriture grise dans la région de la Montérégie-Est sur le Muscat de Swenson.

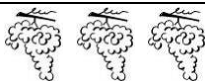
Le développement rapide de cette maladie, lors de conditions propices (présence d'eau, humidité relative élevée d'au moins 90 % et température variant entre 1 et 30 °C avec un optimum à 18 °C) durant la maturation du raisin, peut entraîner une dépréciation de la récolte et une baisse de la qualité du vin.

On peut observer les symptômes de la maladie sur toutes les parties de la plante : feuilles vertes, baies, pédoncule et rafle du raisin (flétrissement et chute des fleurs). Les tissus sains, tout comme ceux blessés, peuvent être attaqués. Le meilleur site d'attaque du champignon est lorsque des tissus sont blessés à la suite d'autres maladies tel le blanc ou par des phénomènes météo telle la grêle. Portez une attention particulière aux cépages dont les grappes sont serrées. Les pinots et le Seyval blanc seraient très sensibles à cette maladie.

Malheureusement, les symptômes de la maladie apparaissent sur les grappes au moment de la véraison jusqu'à la récolte, où il est souvent difficile d'intervenir (délai avant la récolte à respecter). Plus les baies avancent en maturité, plus elles deviennent sensibles à la pourriture grise. Mieux vaut prévenir que guérir!

Pour les vignobles sous régie biologique 🐞, le SERENADE est homologué contre cette maladie. Le cuivre appliqué en protection contre le blanc pourrait aussi avoir une certaine efficacité.

Il faut porter une attention particulière aux produits appliqués pour se protéger de ce champignon. En effet, il s'adapte facilement et la résistance aux produits systémiques (ELEVATE, PRISTINE, ROVRAL, SCALA, VANGUARD) peut apparaître rapidement. Faites une bonne rotation des produits (matières actives) durant une même saison et entre les saisons si possible.





## INSECTES OBSERVÉS ET INTERVENTIONS

De plus en plus de galles de **phylloxéra** qui commencent à s'ouvrir et présentes sur de nouvelles feuilles sont observées sur le terrain (Montérégie, Lanaudière, Capitale-Nationale, Estrie, Chaudière-Appalaches). Ciblez bien le stade du puceron si vous devez intervenir (antécédents, forte présence). Tous les produits homologués contre ce ravageur n'agissent pas de la même façon. Pour être efficaces, l'ASSAIL et le CLUTCH doivent entrer en contact avec les pucerons. Par contre, les pucerons doivent ingérer le MOVENTO (systémique localement dans les feuilles traitées) pour que celui-ci soit efficace.

**Attention! Le CLUTCH et le MOVENTO sont très toxiques pour les abeilles et ces produits ne devraient pas être utilisés durant la période de la floraison.**

Début des captures de papillons mâles dans les pièges de **tordeuse de la vigne** en Montérégie-Est et dans les Laurentides. Ne traitez que si vous avez un historique de dégâts au vignoble tôt en saison. Il est possible de dépister la présence de glomérules sur les inflorescences à partir du stade 17 (boutons floraux séparés). Plusieurs produits sont homologués et efficaces en régie conventionnelle pour se protéger de la tordeuse (voir le document « [VIGNE, Guide de protection 2011](#) »). En régie biologique 🐞, la confusion sexuelle à l'aide de phéromone et le DIPEL sont homologués contre ce ravageur.

En **Outaouais, dans les Laurentides et en Montérégie (Est et Ouest), le scarabée du rosier** a été observé au cours des derniers jours. Aucun produit n'est homologué contre ce ravageur. Si vous devez intervenir contre d'autres ravageurs, certains produits auront toutefois un effet sur le scarabée du rosier. Pour plus de détails, consultez la section *Efficacité des insecticides* du document « [VIGNE, Guide de protection 2011](#) ».

## DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec.](#)
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne.](#)
- [SAGÉ pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 14 mai 2010.
- [VIGNE, Guide de protection 2011](#) : [http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/Protect\\_vigne\\_11\\_web.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/Protect_vigne_11_web.pdf).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE  
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse  
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ  
109, rue Saint-Charles, bureau 1.01B, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C2  
Téléphone : 450 347-8341, poste 225 – Télécopieur : 450 347-7296  
Courriel : [karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – vigne – 22 juin 2011*



## Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires – Fongicides

Nom commercial	Matière active	Abeille	Bourdon	Coccinelle	<i>Stethorus punctillum</i>	Punaise prédatrice	Acarien prédateur	<i>Amblyseius fallacis</i>	Parasitoïde
BARTLETT MICROSCOPIC SULPHUR	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
CAPTAN 80 WDG	Captane	S/M	S	S	S	S	S	S	S
COPPER 53W	Sulfate de cuivre	S/M	S	M	-	S	S	-	S
COPPER SPRAY	Oxychlorure de cuivre	S	-	-	-	-	-	-	-
DIKAR	Mancozèbe/dinocap	M	-	-	-	-	-	-	-
DITHANE M-45 80%	Mancozèbe	S	-	S	-	S	-	-	-
ELEVATE 50 WDG	Fenhexamide	S	-	-	-	-	-	-	-
FERBAM 76 WDG	Ferbame	S	-	-	S	-	-	S	-
FLINT 50 WG	Trifloxystrobine	S	-	S	-	-	-	-	-
FOLPAN 50 WP	Folpet	S	S	S	-	S	-	-	S
FOLPAN 80 WDG	Folpet	S	S	S	-	S	-	-	S
GAVEL 75DF	Mancozèbe/zoxamide	S	-	-	-	-	-	-	-
GUARDSMAN COPPER OXYCHLORIDE	Oxychlorure de cuivre	S	-	-	-	-	-	-	-
HOLLYSUL MICROSULPHUR	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
KUMULUS DF	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
LANCE WDG	Boscalide	S	-	-	-	-	-	-	-
LIME SULPHUR	Chaux soufrée	S	S	M	M	M	M	T	T
MAESTRO 80 DF	Captane	S/M	S	S	S	S	S	S	S
MANZATE 200 WP	Mancozèbe	S	-	S	-	S	-	-	-
MICROSCOPIC SULPHUR (UAP)	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
MICROTHIOL	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
MILSTOP	Bicarbonate de potassium	S	-	-	-	-	-	-	-
NOVA 40W	Myclobutanil	S	-	S	-	S	-	-	-
PENNZOZEB 80 WP	Mancozèbe	S	-	S	-	S	-	-	-
POLYRAM DF	Métirame	S	-	S	-	S	-	-	-
PRISTINE	<u>Boscalide/pyraclostrobine</u>	S	-	-	-	-	-	-	-
QUINTEC	Quinoxyfène	S	-	-	-	-	-	-	-
REVUS	Mandipropamide	-	-	-	-	-	-	-	-
RIDOMIL GOLD MZ 68WG	Métalaxyl-M/mancozèbe	S	S	-	-	-	M	-	S
ROVRAL WDG	Iprodione	S	S	S	-	S	S	-	S
SCALA	Pyriméthanol	S	-	-	-	-	-	-	-
SERENADE ASO/MAX	<i>Bacillus subtilis</i> (QST713)	S	-	-	-	-	-	-	-
SOVRAN	Krésoxime-méthyle	S	-	-	-	S	-	-	-
SUPRA CAPTAN 80 WDG	Captane	S/M	S	S	S	S	S	S	S
VANGUARD 75 WG	Cyprodinil	S	-	-	-	-	-	-	-
VIVANDO SC	Metrafenone	-	-	-	-	-	-	-	-

### Légende :

S = sécuritaire (moins de 25 % de mortalité)

M = moyennement toxique (de 25 à 75 % de mortalité)

T = très toxique (plus de 75 % de mortalité)

- = aucune information